

TARIFS COMMUNAUX 2022

LOCATION SALLES

FOYER RURAL / SALLE DES FÊTES (petite et grande salle) Pour toute location : charges en plus avec relevé aux compteurs

ASSOCIATIONS

Associations communales ou intercommunales et école

Uniquement pour les associations communales : Gratuité pour 2 locations sur l'année et ensuite à partir de la 3^{ème} location le tarif sera de 50€

◊Réunions, Assemblées Générales, toutes manifestations des écoles de la commune, repas des anciens, réunions de quartier, manifestations à but non lucratif ...	gratuit
◊Manifestations à but lucratif, séances ...	100 €
◊Bals privés ...	100 €
◊Bals de classe privés ou banquet de conscrits ...	100 €
◊cours de gym du GRS à l'année au foyer rural	100 € forfait annuel

Associations extérieures à la commune

◊Séances ...	150 €
◊Bals privés ...	300 €
◊Banquets privés ou banquet de conscrits	300 €
◊Comité d'entreprise ...	120 €

PARTICULIERS

Particuliers de la commune

◊3 jours (mariage)	120 €
◊Soirée et dimanche (week-end)	80 €

Particuliers extérieurs à la commune

◊3 jours (mariage)	420 €
◊Soirée et dimanche (week-end)	250 €

CAUTIONS

◊Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas de <u>détérioration de la salle et du matériel</u> (à remettre à la remise des clés)	500 €
◊Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas de <u>non remise en état de propreté de la salle</u> (à remettre à la remise des clés)	150 €

SALLE DE RÉUNION exclusivement pour les associations et particuliers de la commune

◊Location salle de réunion derrière la mairie + cantine	Eté 60 € Hiver 80 €
◊Caution	350 €
◊Club de l'amitié (forfait annuel pour la salle de réunion)	100 € forfait annuel
◊L'Association « La marmite » possède un forfait annuel qui donne lieu à un accès illimité à toutes les salles de la commune	1 500 € forfait annuel
◊Forfait ménage pour le Foyer Rural	150 €
◊Forfait ménage pour la salle derrière la Mairie	70 €

LOCATION DE PETIT MATÉRIEL

◊Tables	3.80 € l'unité
◊Tabourets ou chaises	0.20 € l'unité
◊Barrières hors commune	2 € l'unité
◊ Barrières Associations communales	gratuit

CHARGES RELEVÉS AU COMPTEUR

◊Gaz	0.10 €/m3
◊Fioul	1 €/ litre
◊Electricité	0.30 €/ kw

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

◊Occupation de 3 jours consécutifs maximum	50 €
◊Occupation prolongée au-delà de 3 jours	20 € / jour

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

◊Garderie périscolaire Règlement par le biais de cartes d'abonnement à acheter au préalable au secrétariat de la mairie	10 cases x 30 min 5 € 30 cases x 30 min 13 € 50 cases x 50 min 22 €
--	---

CIMETIÈRE COMMUNAL**CONCESSION**

◊trentenaire	120 €/m2
◊cinquantenaire	200 € / m2

COLUMBARIUM

◊Case 30 ans	450 €
◊Case 50 ans	750 €
◊Dispersion des cendres dans le puit à cendres	gratuit

CAVEAU

◊Caveau d'attente durant 6 jours maximum	gratuit
◊Caveau d'attente plus de 6 jours	50 € / jour

ASSAINISSEMENT

◊Taxe de raccordement au réseau assainissement (tout à l'égout)	2 500 €
◊Redevance assainissement	1.65 € / m3